



EDITO

Nous nous trouvons, en ce début d'année 2012, dans une situation marquée par un paradoxe sur l'état de l'économie conduisant à des conduites attentistes en matière économique et alimentant des fébrilités en matière politique. Paradoxe parce que nous sommes en crise mais que l'année 2011 a été globalement bonne pour l'acier. Depuis l'été, on entend régulièrement au sein des entreprises de notre secteur les mêmes commentaires concernant la présence de la crise sans que cela semble avoir une influence sur les volumes qui sont bien là.

La production d'acier brut a progressé de 2,6 % en 2011, avec 15,8 millions de tonnes contre 15,4 millions de tonnes en 2010, et la consommation apparente du marché français a augmenté de 5,5 %, malgré un fort repli du marché apparent au quatrième trimestre 2011. Les difficultés que connaissent nos entreprises relèvent essentiellement de l'incertitude : problèmes de financement, difficultés d'accès aux crédits, volatilité des devises et des matières premières, principalement le nickel. L'incertitude conduit au « wait and see » et se traduit par l'absence d'investissements, la réduction des stocks et la volatilité des marchés.

Aussi, il n'est pas étonnant que les indicateurs de conjoncture de janvier 2012 mettent en lumière une forte dégradation des perspectives des secteurs consommateurs d'acier, au tout premier rang desquels l'automobile et la mécanique. Au final, personne ne voit ce que va être l'année 2012 ; elle peut être une année de crise avec une morosité pendant douze mois mais, paradoxalement, elle peut être également une année au cours de laquelle le rebond arrive beaucoup plus vite qu'imaginé.

Il est clair que cette incertitude est également alimentée par la fébrilité politique actuelle, liée bien sûr à la perspective des élections. L'industrie est au cœur de la campagne.

On peut se réjouir que le message de tous les candidats importants soit un message en faveur de l'industrie. Il s'agit là d'une situation nouvelle. C'est un soutien pour la production en France avec la compréhension que ce soutien passe par une compétitivité accrue.

Nous devons largement cette prise de conscience au travail qui a été fait collégialement au cours des dernières années, notamment au sein du GFI (Groupe des Fédérations Industrielles) ou plus récemment de la Fabrique de l'Industrie. Les publications de Rexecode, le nouveau pacte pour l'industrie (voir la rubrique « Brèves »), la croissance et l'emploi ont contribué à mettre cette question au cœur du débat.

Il reste bien évidemment des écarts entre cette prise de conscience et sa traduction en termes concrets. De nombreux risques de « dérapage » existent qu'il faut prendre en compte :

- risque en matière d'environnement, de vouloir systématiquement être le bon élève sur les questions comme le changement climatique (CO₂). Nous devons toujours veiller à faire passer le message que les initiatives prises par la France doivent être en phase avec la concurrence internationale.
- risque en matière économique que l'on refuse d'accepter l'analyse que l'Allemagne a mieux réagi que nous à la crise de 2008 parce qu'elle a mis en place une flexibilité entre emploi, conditions de travail et salaire et parce que la baisse des charges est une des conditions essentielles pour faire de l'industrie dans un univers de concurrence internationale.

Dans ce contexte, la FFA continue de s'attacher à ses missions essentielles liées à l'environnement, au transport de fret et à la normalisation acier.

Sur ces trois grands dossiers, nous travaillons dans le but de favoriser un environnement pour l'acier le plus ouvert et le plus en phase avec ce qui se passe ailleurs. En liaison avec Eurofer, nous nous efforçons de prendre le sujet au bon moment lors de l'élaboration des directives européennes et de leur transposition au plan français.

En ce début d'année, je ne peux que formuler les vœux de sortir de cette situation d'incertitude par le haut, le plus vite possible, dans un contexte où il fasse bon de faire de l'industrie en France, qu'il fasse bon de faire de l'acier en France, et que ce soit pour le plus grand bénéfice de tous les collaborateurs de nos entreprises.

Philippe DARMAYAN, Président

SOMMAIRE

> Environnement économique et demande d'acier

p.2-3 Le marché de l'acier en France et dans l'Union européenne : bilan 2011 et prévisions 2012

> Données statistiques

p.3 Données statistiques

p.4 Graphiques

> Normalisation

p.4-5 Bilan de l'année 2011 et perspectives pour 2012

> Environnement et développement durable

p.5-7

> Distribution

p.8 Situation des aciers à fin novembre 2011

ZOOM

Les assises du ferroviaire - Suite et fin ?

Lire la suite page 9

> Transports

p.9-10 Les Assises du ferroviaire - Suite et fin ?

> Point sur la construction

p.11 Enveloppe du bâtiment
Structure métallique
Tréfilés

> Un adhérent nous parle

p.12-14

> Agenda - Brèves

p.14-16

<http://www.acier.org>

Environnement économique et demande d'acier



Le marché de l'acier en France et dans l'Union européenne : bilan 2011 et prévisions 2012

Bernadette ROSE, Responsable des Etudes Economiques

Après une croissance économique mondiale très dynamique au premier semestre, les doutes et les inquiétudes se sont propagés tout particulièrement dans l'Union européenne avec des tensions croissantes sur le financement des dettes publiques. Ces tensions se sont étendues au système financier malgré les multiples interventions gouvernementales accompagnées de celle de la banque centrale européenne pour assurer la liquidité des banques. La croissance économique mondiale a ainsi marqué le pas en fin d'année, atteignant 3,6 % après 4,9 % en 2010.

L'Europe, et tout d'abord la zone euro qui a été au centre de cette dégradation du climat, a vu sa croissance économique révisée régulièrement à la baisse fin 2011. La croissance de 2011 n'atteindrait que 1,6 % et serait à peine positive cette année avec + 0,4 % tandis qu'en juin les prévisions équivalentes étaient respectivement de + 2 % et + 1,8 %.

La croissance économique française s'inscrirait dans la moyenne européenne. Ces perspectives de croissance supposent que les marchés financiers regagnent davantage de confiance au fil des semaines, évitant notamment au secteur industriel qui a marqué une bonne résistance de ne pas être affecté par une phase récessive. Mais, en ce début d'année, les risques baissiers autour de ce scénario restent nombreux.

Les secteurs consommateurs d'acier ont enregistré en 2011 une croissance voisine de 6 % dans l'Union européenne, + 10 % au premier semestre et + 3 % au second semestre. Les secteurs les plus dynamiques ont été le secteur automobile et celui de l'équipement mécanique qui ont enregistré des hausses respectives de 11 % et 10,5 %. Les mesures de soutien pour les véhicules particuliers, la reprise des investissements en Europe et la poussée des exportations ont été les moteurs de cette hausse tout au long

de 2011. La construction est restée à la traîne avec des évolutions disparates entre les pays, le sud de l'Europe avec notamment l'Espagne en fort repli tandis que la Pologne, l'Allemagne et la France ont enregistré une croissance.

L'activité de nos secteurs clients européens pour cette année se maintiendrait proche du niveau atteint au cours de 2011 selon les derniers indicateurs économiques disponibles.

En 2012, le secteur le plus vulnérable serait probablement le secteur **automobile** qui baisserait en corrélation avec une consommation des ménages affaiblie par un pouvoir d'achat en réduction et la suppression ou le faible niveau des mesures incitatives.

Les secteurs de **l'équipement mécanique et du travail des métaux** progresseraient modestement au regard de 2011 dans un contexte d'investissements stabilisés en Europe et des exportations conservant une tendance positive.

L'activité dans la construction resterait faible dans la plupart des pays, la crise de la dette risquant de retarder la reprise de l'activité notamment pour le non-résidentiel.

Parmi les grands pays européens, l'Allemagne conserverait une évolution positive en 2012, en particulier dans le résidentiel, tandis que l'activité résidentielle en France s'effriterait au fil des trimestres en liaison avec les modifications du contexte institutionnel et terminerait en retrait. L'ensemble du secteur baisserait sensiblement cette année.

Au total, l'activité des secteurs consommateurs d'acier resterait en moyenne proche du niveau atteint en 2011 mais avec des divergences importantes entre les différents pays de la zone, la France risquant d'enregistrer une évolution négative du fait de perspectives particulièrement moroses dans le secteur automobile.

En résultante, la consommation réelle d'acier en Europe a progressé de 6 % en 2011, avec cependant une modération de son rythme de croissance dans la seconde partie de l'année en liaison avec la dégradation du climat conjoncturel européen.

Cette accentuation de l'incertitude a également fortement pesé sur l'ensemble de la filière de transformation de l'acier conduisant ainsi tant les stockistes que les clients finaux à une gestion très rigoureuse de leurs stocks, lesquels ont ainsi atteint des niveaux très faibles en fin d'année.

La consommation apparente a progressé de près de 7 % en Europe et de 5,5 % en France en 2011.

La consommation apparente d'acier en 2012, bien qu'entourée de profondes incertitudes, enregistrerait un rebond technique en début d'année après un dernier trimestre 2011 médiocre, mais resterait toutefois inférieure au niveau élevé atteint début 2011.

Crédit photo : © Vasily Smirnov - Fotolia.com



Données statistiques

Synthèse des données statistiques «acier»

Le détail des ces statistiques est disponible sur le site web F.F.A.: <http://www.acier.org/menu-left/statistiques-donnees-economiques.html>

Production d'acier brut

(en kt par mois)	Année 2010	Janvier à décembre		Variation 2011/2010
		2010	2011	
Union européenne à 27	14 385	14 385	14 786	2,8%
dont UE à 15 pays	12 289	12 289	12 575	2,3%
dont France	1 285	1 285	1 315	2,3%
filière "fonte"	818	818	804	-1,7%
filière "électrique"	467	467	511	9,4%
Autres pays du monde	101 873	101 873	109 386	7,4%
Dont :				
Brésil	2 744	2 744	2 930	6,8%
Russie	5 579	5 579	5 729	2,7%
Inde	5 693	5 693	6 017	5,7%
Chine	52 292	52 292	56 939	8,9%
Corée du Sud	4 887	4 887	5 706	16,8%
Japon	9 133	9 133	8 966	-1,8%
U.S.A.	6 708	6 708	7 187	7,1%
Total "Monde"	116 258	116 258	124 172	6,8%
Total "Monde" hors Chine	63 966	63 966	67 233	5,1%

Source : World Steel Association et F.F.A.

Commerce extérieur français

Source : EUROSTAT

(en kt par mois)	Année 2010	Janvier à novembre		Variation 2011/2010
		2010	2011	
Exportations	1 055	1 079	1 054	-2,3%
Importations	1 014	1 058	1 127	6,5%
Solde	41	21	-73	

Indice des prix de l'acier sur le marché français (2005 = 100)

	Année 2010	Janvier à décembre		Variation 2011/2010
		2010	2011	
Aciers non alliés	115,9	115,9	130,2	12,3%
Aciers alliés	120,8	120,8	131,1	8,5%
Ensemble	116,8	116,8	130,4	11,6%

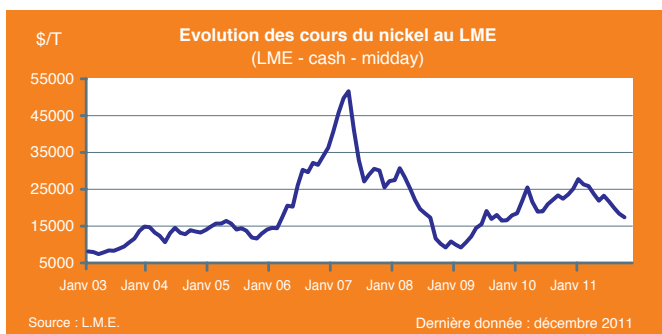
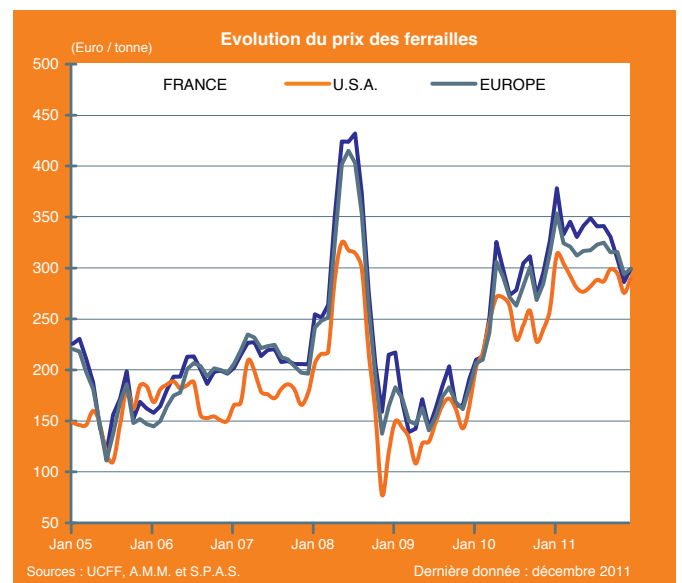
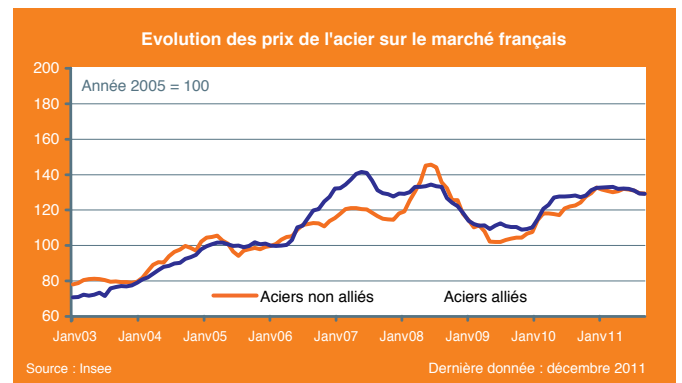
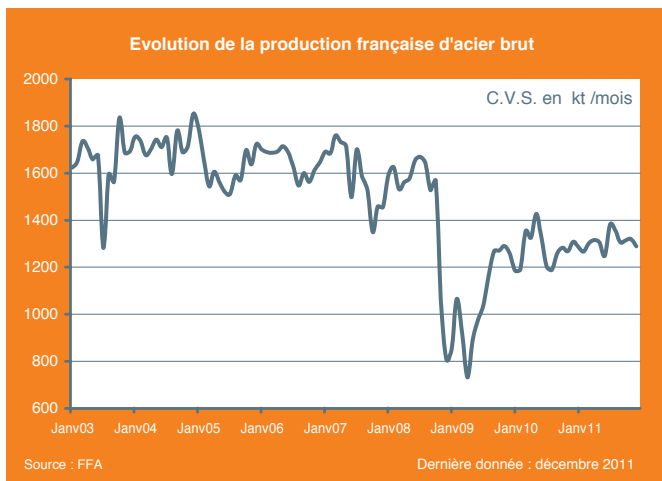
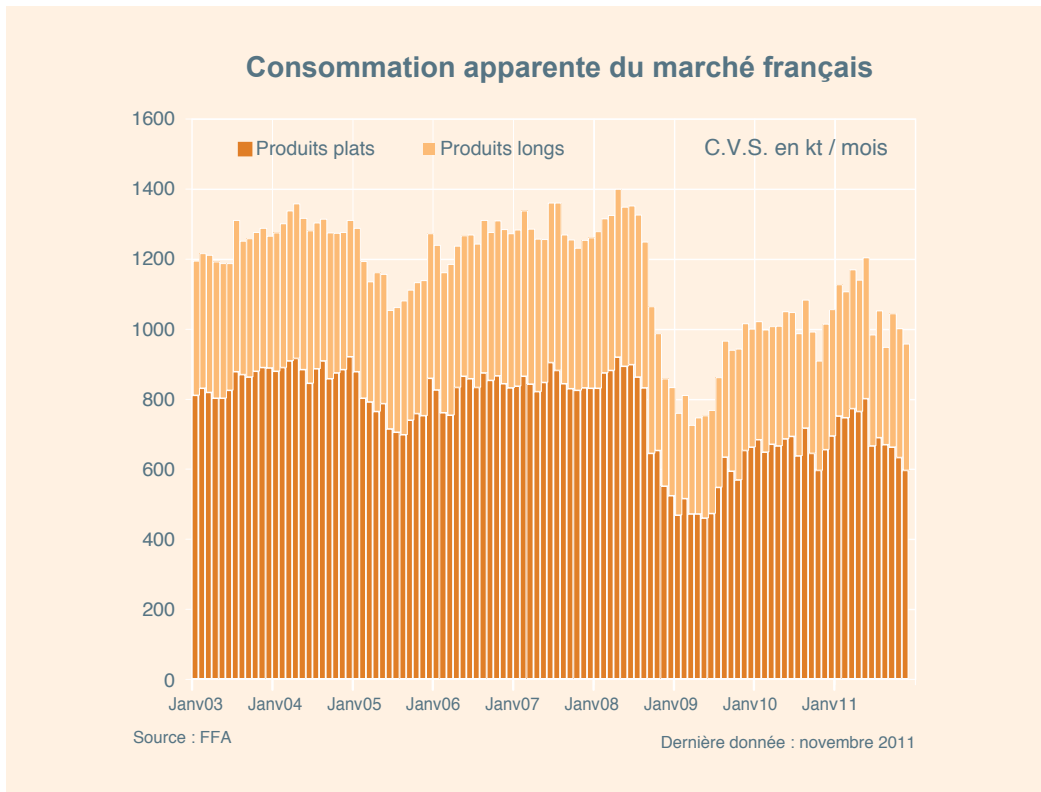
Prix des matières premières (dollars par tonne)

Source : INSEE

	Année 2010	Janvier à décembre		Variation 2011/2010
		2010	2011	
Ferrailles E8	281	281	332	18,1%
Nickel LME cash	21 804	21 804	22 890	5,0%
Charge-chrome	2 739	2 739	2 771	1,2%
Ferromolybdène	40 139	40 139	38 322	-4,5%
Étain	20 416	20 416	26 114	27,9%
Ferromanganèse	1 449	1 449	1 379	-4,8%
Zinc LME 3 mois midi	2 186	2 186	2 212	1,2%

Sources : L.M.E., F.F.A. et presse spécialisée

Graphiques



Bilan de l'année 2011 et perspectives pour 2012

Le bilan chiffré de l'activité normalisation du Bureau de Normalisation de l'Acier (BN Acier), pour l'année 2011, peut être évalué à partir des quelques séries de valeurs données ci-après qui concernent d'une part l'activité propre du BN Acier et d'autre part l'activité de veille normative :

Activité propre du BN Acier

- Suivi de près de 200 sujets de normes ;
- Participation à 80 réunions (dont 24 réunions des commissions françaises de normalisation gérées par le BN Acier et 38 réunions d'instances européennes ou internationales) correspondant à un total de 76 jours ;
- Organisation de 125 consultations des commissions françaises de normalisation gérées par le BN Acier ;
- Expression d'un nombre total de votes au nom du comité membre français, par délégation d'AFNOR, s'élevant à 240, dont 32 votes sur des projets de norme soumis à enquête européenne ou internationale et 31 votes sur des projets finaux de norme avant leur publication ;
- Traduction de 15 normes d'origine européenne ou internationale correspondant à un nombre total de pages égal à 414 ;
- Publication de 38 normes françaises (dont 31 d'origine européenne ou internationale).

Veille normative et divers

Participation à un total de 22 réunions pour un total de 11 jours. Les principaux sujets suivis concernent l'émission des gaz à effet de serre, les normes environnementales dans le secteur du bâtiment et la construction des bâtiments d'habitation à structure métallique.

En complément de cette activité de normalisation, il convient d'ajouter les contributions des ingénieurs du BN Acier dans les secteurs de la certification, de la réglementation et de l'accréditation, qui se concrétisent par la participation à un total de 22 réunions.

Les perspectives d'activité propre du BN Acier pour l'année 2012 s'inscrivent en très léger retrait par rapport à l'année 2011. Le nombre de sujets de normes à suivre s'élève à environ 170 ; les nombres de réunions

d'instances de normalisation et de votes à exprimer par le BN Acier au nom du comité membre français devraient être voisins de ceux de 2011. Toutefois, le nombre de normes relevant du BN Acier à publier en 2011 devrait être en diminution significative, avec seulement 23 documents.

Il convient cependant de signaler que 2012 demandera un effort tout particulier, pour se mettre en conformité avec le référentiel normatif s'appliquant aux Bureaux de Normalisation (NF X 50-088) de manière à répondre de manière satisfaisante aux auditeurs du Comité d'Audit et d'Evaluation, en juin 2012, en vue d'obtenir l'agrément « définitif » pour le BN Acier.

Crédit photo : © Nyul - Fotolia.com



Environnement et développement durable



Martine Heulot, Directeur Environnement et Développement Durable FFA

Les mois se suivent et se ressemblent : la pression réglementaire environnementale ne faiblit pas.

Changement climatique

Il n'est pas possible d'aborder cette nouvelle année sans parler de la Conférence de Durban qui s'est déroulée fin 2011.

C'est après de longues et dures négociations qu'un compromis international pour lutter contre le changement climatique a abouti à des résolutions en demi-teinte : un accord à adopter en 2015 pour une entrée en vigueur en 2020...

Face à des positions très timorées de certains grands pays industriels, l'Union européenne a décidé de prolonger le protocole de Kyoto. Volonté montrée en exemple, mais tellement isolée qu'elle pénalise d'autant plus l'industrie européenne.

Dans la continuité de ces engagements, la Commission européenne travaille à sa feuille de route pour une trajectoire 2020-2050 vers une économie à bas carbone, politique qui souhaite atteindre une réduction de 80 à 95 % des émissions de gaz à effet de serre.

Mais surtout, les réflexions actuelles portent sur la troisième période du système d'échange de quotas de CO₂ (2013 - 2020) : mesures de compensations pour les entreprises électro-intensives, allocation individuelle de quotas. Cependant, à moins d'un an du démarrage, une incertitude demeure toujours et encore : objectif de - 20 % ou - 30 % ?

C'est pourquoi, pour les industriels soumis au système de quotas, il est aujourd'hui quasi-impossible, dans ces conditions, d'essayer d'en évaluer l'impact économique !

Un dernier point franco-français concerne la nécessité d'un « ré-abondement » de la réserve de quotas de CO₂ (initialement sous-estimée), pour les nouveaux entrants pour la période 2008 à 2012.

Cette difficulté est récurrente car le problème avait déjà été soulevé en 2010, puis en 2011.

C'est par l'instauration d'une nouvelle imposition au

1^{er} janvier 2012 que le gouvernement prévoit de trouver ce financement.

Cependant, en ne retenant qu'une taxe comprise entre 0,03 % et 0,07 % du montant hors taxes des livraisons de biens et de services effectuées en 2011, nous nous permettons de penser que les arguments en faveur de la défense de la compétitivité des entreprises françaises ont été partiellement entendus et ont permis d'écarter la version du Sénat qui retenait un taux de 0,14 % à 0,18 %.

Mais cette taxe, si réduite soit-elle, reste cependant une charge supplémentaire pour l'industrie nationale.

Déchets et fin de statut de déchet

La profession reste dubitative concernant la mise en œuvre et l'intérêt du règlement 33/2011 entré en application en octobre 2011. Car, au travers d'un tour d'horizon réalisé fin 2011 auprès des responsables environnement et des acheteurs de ferrailles de la sidérurgie française, aucune modification n'a été constatée dans les relations clients-fournisseurs.

Mais qu'en est-il dans le reste de l'Europe ?

- Seule l'Italie commercialise déjà 75 % de ses ferrailles sous un statut de non-déchets,
- Pour l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni et la Suède, c'est encore en tant que déchets que ces matières sont acheminées.

Un point nous inquiète plus particulièrement, car la Belgique envisagerait la création de « certificats verts » qui pourraient être attribués aux entreprises effectuant la sortie du statut de déchet. Ce sont les récupérateurs de ferrailles qui devraient être les bénéficiaires de ce dispositif.

Le parallèle peut être fait avec les PRN (Packaging Recovery Notes) existant au Royaume-Uni pour les emballages, qui peuvent être distribués par les aciéristes mais aussi par les récupérateurs en cas d'exportation.

Cette thématique est à suivre très attentivement par la sidérurgie, car la confusion est totale entre la notion de fin de déchet et celle de recyclage. Veillons à ce que les aciéristes ne deviennent pas utilisateurs de ferrailles recyclées !

Environnement et développement durable

La FFA a déjà alerté les pouvoirs publics à plusieurs reprises et elle continuera en 2012 en soulignant le rôle essentiel joué par notre profession dans la boucle du recyclage.

Garanties financières

L'objectif premier de ce dispositif est qu'en cas de défaillance d'un site industriel, les garanties financières permettent d'assurer la mise en sécurité du site. Actuellement, le gouvernement met les bouchées doubles afin que toutes les dispositions réglementaires soient adoptées avant les prochaines élections. Un projet de décret et deux projets d'arrêtés sont en attente de publication officielle, deux autres arrêtés étant encore en cours de négociation.

Pour la sidérurgie, le dossier est important car dès juillet 2012, ce seront l'agglomération, la fabrication d'acier, le laminage, le revêtement métallique, les fours de traitement thermique, mais aussi les parcs à ferrailles, qui se trouveront face à cette obligation.

Plusieurs points sont à souligner :

- les sociétés mères pourront jouer le rôle de garant, mais dans ce cas, elles devront bénéficier de garanties pour elles-mêmes,

- une exemption de garanties est accordée si le montant est inférieur à 75 000 €,
- le coût d'élimination des déchets « recyclables » sera estimé nul,
- les études de sols existantes et les piézomètres installés seront pris en compte et exclus du calcul.

Les premières estimations atteignent plusieurs millions d'euros. Comment pourront être constituées ces garanties lorsque dans cette période de crise financière, les banques et compagnies d'assurance se montrent si frileuses ? Ne restera-t-il que la Caisse des Dépôts et Consignations pour immobiliser ces sommes si indispensables actuellement ?

D'autre part, si quelques améliorations ont pu être obtenues lors des débats, un sujet d'inquiétude demeure : celui de la pollution historique.

Par expérience, la fermeture d'un site est toujours un exercice difficile pour un exploitant.

Mais, sans vouloir être alarmiste, ne risque-t-on pas dans l'avenir de se trouver face à des exigences disproportionnées de dépollution de sols, l'autorité locale ayant connaissance du montant « disponible » des garanties financières ?

Crédit photo : © Imaginis - Fotolia.com



Distribution (Source : FFDM)

Michel Julien-Vauzelle, Directeur Général de la FFDM (Fédération Française de la Distribution des Métaux)

La prudence est de mise...

Situation des aciers carbone à fin novembre 2011

Liés à une activité bâtiment qui s'est ralentie sur la fin d'année, les produits longs carbone se retrouvent à fin novembre à un niveau quasi équivalent à celui de l'année passée (+ 1 %).

Les produits pour béton ont quant à eux progressé respectivement de 8 % (ronds à béton) et 13 % (treillis soudés) après un premier semestre très dynamique.

Les ventes de produits plats ont enregistré une poussée générale avec quelques différences notoires entre les tôles à chaud et les plaques qui bondissent de 10 % alors que les tôles à froid stagnent et les tôles galvanisées régressent de 6 %.

Les tubes soudés de construction sont en hausse de seulement 2 %.

Les activités de transformation (refendage, cisailage) ont profité d'un bon premier semestre et s'orientent vers une stabilité des volumes sur l'ensemble de l'année 2011 tant dans l'automobile que sur le marché général.

Les différents modes de découpe non mécanique (oxycoupage, laser, plasma) ont dégagé des volumes en hausse de 17 % par rapport à 2010.

Situation des aciers inoxydables à fin novembre 2011

Après un premier semestre correct dans l'ensemble des produits, les ventes se sont affaiblies à partir de juillet, ce qui nous amène aujourd'hui à constater des baisses sur les produits longs à hauteur de 5 %, une stabilité sur les produits plats à 1 % et une légère reprise sur les tubes de l'ordre de + 3 %. Dans ce contexte, une fois de plus incertain, la prudence est de mise... sur les activités liées au bâtiment et à l'automobile. Le reste de l'industrie semble plus résistant.

Le resserrement du crédit en ce début d'année apparaît comme une donnée importante de l'activité à venir de nos clients.

Crédit photo : © Franck Diapo - Fotolia.com



Transports



Georges Di Lallo, Directeur des Transports FFA

Les Assises du ferroviaire - Suite et fin ?

Les Assises du ferroviaire se sont achevées le 15 décembre par la présentation des travaux des quatre commissions :

1. « Le ferroviaire français au cœur de l'Europe », présidée par Gilles Savary (ancien vice-président du groupe Transports du Parlement européen).
Le représentant de la FFA a été nommé comme expert à cette commission par le ministère des transports.
2. « La gouvernance du système ferroviaire », présidée par Véronique Morali (chef d'entreprise).
3. « L'économie du ferroviaire », présidée par Nicolas Baverez (économiste).
4. « La filière ferroviaire française », présidée par Bruno Angles (Administrateur d'Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et de l'Aéroport de Bruxelles).

Ce travail de réflexion a permis d'auditionner un grand nombre de personnalités du transport ferroviaire comme Guillaume Pepy (Président de la SNCF), Hubert du Mesnil (Président de RFF – Réseau Ferré de France), ou Pierre Cardo (Président de l'ARAF - Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires), mais aussi les organisations syndicales.

Que peut-on retenir de ces Assises ?

Tout d'abord une volonté d'aboutir à un consensus visant à relancer le fret ferroviaire et ouvrir le transport français à la compétitivité entre opérateurs, avec une fiabilité et une sécurité incontournables.

Alors qu'on pouvait craindre au départ que les Assises soient essentiellement consacrées au transport de passagers (cf. ActuAcier n°13), il en a finalement été autrement, notamment pour les commissions 1 et 2.

En conclusion de ses travaux, la commission 1 a formulé les propositions suivantes :

- Mettre en œuvre la gouvernance des grands corridors prévus par le règlement européen du 22 septembre

2010, pour un fret ferroviaire compétitif.

- Mettre en place un plan de performance pour le fret, pour permettre de rétablir la confiance des chargeurs.
 - Améliorer la qualité des sillons fret et prévoir des engagements élevés du gestionnaire d'infrastructure qui seraient suivis, à la demande des industriels, par un Conseil de surveillance.
 - Réduire les risques d'irréversibilité des chaînes logistiques, notamment par la fermeture des installations terminales embranchées (ITE) au moyen de dispositifs incitatifs.
- A cet égard, la FFA a souhaité que ce paragraphe soit inclus dans ses propositions : « La confiance des chargeurs dans le fret ferroviaire passe inéluctablement par le redémarrage des ITE ».
- Etablir un plan logistique national multimodal en relation avec les ports maritimes ou intérieurs.
 - Faire un effort accru sur le groupage-dégroupage pour faciliter les massifications nécessaires au mode ferroviaire et en améliorer la qualité.
 - Préserver la possibilité du traitement du wagon isolé, inciter à la création d'opérateurs ferroviaires de proximité (OFP) là où la pertinence économique sera démontrée.

Sur ce point, la FFA a souhaité que la proposition initiale soit modifiée par la prise en compte de la « pertinence économique ». En effet, depuis dix ans cette notion d'OFP fait partie du discours qui tend à expliquer que la survie du wagon isolé et du fret ferroviaire passe par les OFP. Or, après dix ans d'efforts louables, on peut considérer que c'est un échec dans la mesure où un seul OFP circule, situé dans le Morvan.

- Favoriser le développement du transport combiné et ouvrir l'accès aux terminaux à la concurrence.
- Améliorer les garanties contractuelles par la finalisation d'un contrat type.

La gouvernance du système ferroviaire

Débatte au sein de la commission gouvernance, elle a également été longuement évoquée par la commission 1. Guillaume Pepy souhaite que la SNCF soit bâtie sur le modèle allemand, c'est-à-dire une seule entité

Transports

propriétaire des rails et opérateur des trains (en créant New RFF).

En tant que Président du groupe fret COFHUAT (Confédération Française pour l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire) et en accord avec les adhérents de cette association et d'une grande partie des industriels français, j'ai écrit à Nathalie Kosciusko-Morizet en signalant « combien cette réorganisation du ferroviaire réintégrant le gestionnaire de l'infrastructure dans un montage pyramidal que la SNCF gérerait... aurait un effet négatif sur la modernisation et la mise à niveau du réseau ferré national... ».

Nous pensons en outre que la remise en cause de la séparation de RFF et SNCF, intervenue conformément à la directive 91/440/CE, pourrait exposer la France à une réaction défavorable de Bruxelles.

La décision semble en tout cas être déjà prise, dans sa conclusion et dans l'esprit de la commission n° 2 puisque celle-ci a affiché sa « préférence pour une unification de la gestion de l'infrastructure à l'intérieur d'un groupe pivot ».

Une action concertée avec RFF est prévue en réaction à une telle décision qui risque, en cas d'application, d'affecter une nouvelle fois le fret ferroviaire.

Crédit photo : © Ivan Kruk - Fotolia.com



Point sur la construction

Enveloppe du bâtiment

Valérie Prudor, Secrétaire Général du SNPPA (Syndicat National des Producteurs de Profilés plats en Acier)

2011 reste une année contrastée. Les panneaux industriels ont connu une belle croissance d'activité, même si elle se situe très en dessous du niveau de 2008, les panneaux de couverture se comportant particulièrement bien.

En revanche, les panneaux froids, qui avaient pourtant progressé au premier trimestre 2011, vont terminer l'année en léger recul par rapport à 2010 qui était déjà un mauvais cru. Enfin, le marché des profils a augmenté assez sensiblement en 2011.

Pour 2012, les industriels se préparent à affronter une année difficile, certains secteurs d'activité consommateurs de produits plats étant déjà quasiment à l'arrêt (bâtiment agricole).

Structure métallique

Jean-Louis Gaudiard, Secrétaire Général du SCMF (Syndicat de la Construction Métallique de France)

L'année 2011 a été marquée par le retour à une croissance modérée estimée dans une fourchette de 5 à 7 points des volumes usinés, en raison d'un premier semestre en nette amélioration.

La fin d'année s'est inscrite dans un contexte bien différent, appelé à perdurer au minimum sur le premier semestre 2012 :

- La conjonction des difficultés financières liées à l'endettement de l'Etat comme à celui des Collectivités territoriales interdit toute reprise significative des marchés publics de travaux.
- L'absence de confiance des investisseurs privés n'est pas plus rassurante.
- Les prises de commandes sont extrêmement difficiles sur l'ensemble des marchés et le nombre de consultations ayant tendance à s'infléchir, les carnets devraient en conséquence fléchir.

Dans ces conditions la construction métallique, qui n'est pas mieux lotie que ses concurrents béton ou bois, s'attend à une année 2012 difficile.

Tréfilés

Patricia de Marchi, Déléguée Générale Adjointe au Président du STA (Syndicat du Tréfilage de l'Acier)

La situation globale du tréfilage a été fort contrastée avec un bon premier trimestre 2011, suivi d'un reflux jusqu'à l'été, auquel a succédé un second semestre très difficile.

La concurrence sur le marché français vient principalement d'Europe du sud, d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Ayant perdu des volumes sur leurs marchés domestiques, ces pays tentent de se rattraper sur le marché français.

En ce qui concerne la demande, outre celle du BTP animée par les réseaux de distribution spécialisés et les grandes quincailleries industrielles, les tréfilés sont vendus à l'industrie en général, notamment à la construction automobile et l'ameublement. L'année 2011 a été comparable à 2010 et meilleure que 2009. Toutefois l'activité du dernier trimestre 2011 est inférieure à celle du plus bas niveau de 2009, amplifiant la baisse saisonnière d'activité.

Les entreprises ont dû mettre des capacités en sommeil ; elles sont obligées de détenir des stocks conséquents sans être excessifs afin d'être prêtes en cas d'une reprise de la demande. Ces stocks sont conséquents sans être excessifs.

Les perspectives du secteur dépendent de la confiance des acheteurs, laquelle entraînerait un rebond des investissements et de l'activité de tréfilage.

Crédit photo : © Goodluz - Fotolia.com



Un adhérent nous parle



Interview de **Philippe Gundermann**, Directeur Général d'Aubert & Duval et d'Erasteel, Eramet Alliages.

ActuAcier : A travers ses 2 filiales – Aubert & Duval et Erasteel – Eramet Alliages est un des plus grands acteurs mondiaux en matière d'aciers à haute performance. Quelle est votre contribution aux demandes chaque jour plus «écologiques» du marché ?

L'engagement d'Eramet Alliages pour un avenir plus vert se situe à 4 niveaux :

1. Contribuer au développement de la réglementation : à l'instar des autres divisions d'Eramet, Eramet Alliages a joué un rôle clef dans la mise en place de REACH comme dans son application.
2. Aller au-delà du simple respect des normes environnementales (nos sites sont tous certifiés ISO 14001) en menant des actions écologiques spécifiques, comme la restauration du lit de la Viouze aux Ancizes (Puy-de-Dôme).
3. Minimiser notre consommation d'eau et d'énergie. On peut citer le nouveau four d'élaboration sous vide aux Ancizes, ou la motorisation électrique du laminoir de Champagnole (Jura) entraînant une baisse de consommation d'énergie de 85 %.
4. Développer de nouveaux produits et procédés permettant à nos clients de mieux répondre à leurs objectifs environnementaux.

ActuAcier : Il s'agit, dans ce dernier cas, d'innovations spécifiques à Erasteel et Aubert & Duval. En quoi consistent-elles ?

Notre marché est constitué de secteurs de très haute technologie (aéronautique, nucléaire, turbines à gaz, mécanique et outillage de haute précision, médical, etc), forcément à la pointe en matière d'écologie.

Citons pour exemple, les engagements pris par les créateurs d'avions ou d'automobiles d'améliorer les rendements de leurs moteurs de 30 % et parallèlement d'éliminer l'utilisation de matières toxiques, comme le chrome hexavalent.

De ce fait notre ligne R&D est dictée, en premier lieu, par l'amélioration des matériaux dans leur valeur d'usage, face aux applications les plus exigeantes de nos clients. Il peut s'agir d'une adaptation à des températures plus élevées pour un meilleur rendement énergétique, ou d'une résistance plus élevée dans le but d'alléger les structures.



Le site Aubert & Duval Les Ancizes récompensé par les Trophées de l'eau Loire-Bretagne 2011 pour la reconstitution du lit de la Viouze.

Enfin, il y a une forte demande pour une interface « directe » avec les milieux corrosifs, supprimant ainsi des adjuvants chimiques polluants et non recyclables (chrome 6, cadmium).

ActuAcier : Pouvez-vous nous citer des exemples de développement écologique par l'amélioration de la performance des matériaux ?

Bien sûr. Nous avons notamment développé 4 familles de produits :

1. les aciers rapides de coupe, issus de la métallurgie des poudres (ASP® d'Erasteel), qui permettent de tailler des engrenages plus précis (meilleur rendement des véhicules, baisse du bruit), en changeant moins souvent d'outil et en produisant moins de copeaux.
2. des aciers de structure inoxydables à haute performance mécanique (MLX® 17, MLX® 19) évitant l'appel au chromage ou au cadmiage.
3. des aciers martensitiques (XD15NW®, CX13VD™) offrant une résistance accrue tout à la fois à l'abrasion et à la corrosion, pour roulements et vis-à-bille de haute performance.
4. des aciers superausténitiques (NYB66™) offrant une résistance à la corrosion par eau de mer supérieure à celle des alliages de nickel traditionnels.

ActuAcier : Et au-delà de l'amélioration des performances ?

Notre deuxième axe de développement en matière d'écologie se situe dans la mise en forme de ces métaux. Aubert & Duval, comme Erasteel, s'efforcent de livrer des produits aussi près que possible de la forme finale souhaitée par le client, minimisant ainsi le métal mis en œuvre. Ces produits «près des cotes» (Near Net Shape) sont obtenus très en amont du procédé, par des voies de forgeage-matriçage ou de mise en forme des poudres avant compactage isostatique. Rappelons qu'Aubert & Duval, avec la presse de 65 000 tonnes d'Issoire (Puy-de-Dôme) et celle de 40 000 tonnes de Pamiers (Ariège) possède les presses à matricer parmi les plus puissantes du monde, et qu'Erasteel est le plus grand producteur mondial de poudres atomisées au gaz.

Enfin, nos recherches dans les traitements thermiques et thermochimiques de l'acier contribuent à minimiser la consommation de matières premières. Ainsi le processus de déformation au traitement thermique est étudié en étroite collaboration avec nos clients afin de rendre celui-ci plus adapté, plus économique et moins nocif à l'environnement. Les traitements thermochimiques comme la cémentation et la nitruration, que nous pratiquons dans notre filiale AD TAF Traitements Thermiques à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) augmentent sensiblement la résistance et donc la durée de vie des produits.

ActuAcier : Quels sont les défis de demain auxquels vos clients vont faire face, et comment allez-vous y répondre ?

Il est certain qu'un avion sera toujours trop lourd, et un moteur trop vorace en

Un adhérent nous parle

énergie. La demande pour des matériaux aux fonctions de plus en plus complexes correspond à notre stratégie de recherche permanente de solutions innovantes comme la métallurgie des poudres ou le matriçage à très haute température. Grâce aux 4,7 % de la valeur ajoutée investis en R&D et à la qualité de leurs équipes de développement, Erasteel et Aubert & Duval ont les moyens d'apporter des solutions compétitives pour répondre aux challenges environnementaux d'aujourd'hui et accompagner ceux de demain.

Crédit photo : © FotoWorx - Fotolia.com



Agenda - Brèves

MANIFESTATIONS

Eurofer : « Steel Day »

La prochaine journée européenne de l'acier se tiendra à Bruxelles le 28 juin 2012. Organisée par Eurofer, elle réunira sidérurgistes et transformateurs venus de toute l'Europe et donnera l'occasion à des représentants de la Commission européenne et de ses services de s'exprimer sur les sujets les plus variés.

JSI Journées Sidérurgiques Internationales

La 30^{ème} édition des JSI se déroulera à Paris au mois de décembre 2012. Des informations complémentaires vous seront prochainement communiquées.



BREVES

Nomination

Hervé Bourrier, vice-président de la FFA, a été élu à la présidence de l'Union des Industries du Recyclage (UIR) où il succède à Gilbert de Guerry.

Normalisation

La prochaine réunion du comité directeur du BN Acier est prévue le 27 juin 2012.

Environnement

Le Comité plénier Environnement de la FFA se tiendra le 5 juin 2012.

Les prochaines réunions REACH organisées par la FFA se dérouleront respectivement les 31 janvier et 12 mars 2012.

Agenda - Brèves

GFI - Un nouveau pacte pour l'Industrie, pour la Croissance et l'Emploi

Dans la perspective des échéances électorales françaises du printemps 2012, les 15 fédérations industrielles regroupées au sein du Groupe de Fédérations Industrielles (GFI) ont préparé et proposé un nouveau pacte pour l'Industrie, pour la Croissance et l'Emploi.

Ce Pacte s'appuie sur un ensemble de valeurs que porte l'industrie localisée en France :

- Le respect des femmes et des hommes qui font l'industrie ;
- La capacité d'insertion et d'intégration de celles et de ceux qui rejoindront l'aventure industrielle ;
- Le goût et la passion du travail bien fait, la quête permanente de la qualité ;
- La culture de la recherche, de l'innovation, des projets, du travail en équipe et en réseau ;
- La responsabilité sociale et environnementale ;
- La volonté de se projeter à l'international.

Ce pacte comporte 12 propositions qui peuvent être synthétisées comme suit :

1 – Impératif national : restaurer l'équilibre des finances publiques pour libérer la croissance, soit « Déficit Zéro » en 2016.

2 – France et industrie : placer l'industrie au coeur des grandes politiques publiques pour la croissance et l'emploi. Créer/développer des filières stratégiques fondées sur les marchés du futur répondant aux nouveaux besoins sociétaux.

3 – Europe industrielle : conforter la compétitivité de l'industrie européenne, organiser la surveillance du marché unique, garantir la réciprocité et la loyauté dans l'accès aux marchés des pays tiers.

4 – Ambition pour l'industrie : relancer une ambition industrielle pour le pays avec une organisation et une gouvernance assurant cohérence et qualité dans les politiques décidées et dans leur exécution.

5 – Financement de la protection sociale et fiscalité : assurer par la fiscalité (TVA et CSG) le financement de la protection sociale relevant de la solidarité nationale (famille et assurance-maladie).

6 – Recherche et innovation : pérenniser le Crédit d'impôt Recherche (CIR). Créer un Crédit d'Impôt Innovation (C2I) pour les PME et les ETI.

7 – Impôt sur les sociétés (IS) : moduler le taux de l'IS en fonction de l'affectation du résultat de l'entreprise.

8 – Financement de l'industrie : orienter l'épargne longue des Français vers les PME/ETI.

9 – Qualité : lancer un plan d'actions ambitieux (3/5ans) au service de la Qualité et de l'Excellence opérationnelle.

10 – Réglementation : simplifier et stabiliser toutes les composantes de la réglementation.

11 – Flexisécurité : gérer l'effectif de l'entreprise au plus près du cycle d'activité, tout en sécurisant les parcours professionnels.

12 – Formation : promouvoir l'apprentissage et la formation en alternance.



Transports

Sous l'égide de la FFA et d'EUROFER ainsi qu'à la demande de l'Agence ferroviaire européenne, plusieurs réunions ont eu lieu entre des représentants de la sidérurgie et de l'Agence. Au cours de la dernière réunion qui s'est tenue à Lille le 7 décembre 2011, j'ai demandé que l'Agence soit plus précise quant à ses attentes de la part de notre industrie :

- actions,
- mise en œuvre avec calendrier,
- suivi et évolution de l'information.

Un cahier des charges devrait nous être communiqué mi-janvier 2012. Je rappelle que l'objectif, outre de mettre en place une véritable interopérabilité ferroviaire, est de permettre le suivi en temps réel de la localisation des wagons au sein de l'Europe.

La FFA a participé en tant qu'intervenant aux dix-huitièmes rencontres parlementaires sur les transports, organisées par Hervé Mariton, rapporteur du budget transport à l'Assemblée nationale sur le thème « Donnons la vie au fret ».

La première réunion de la Task Force entre les industriels et la Commission européenne DG Move (Mobilité et Transport) regroupant la sidérurgie, l'automobile, la chimie, les granulats et l'industrie du papier, se tiendra à Bruxelles le 12 janvier 2012.

Elle visera à contribuer à la mise en place du quatrième paquet ferroviaire prévu fin 2012 et sera composée uniquement de chargeurs et non de fédérations, à l'exception de Georges Di Lallo, organisateur de cette rencontre.



La seconde édition de la semaine de l'industrie se déroulera du 19 au 25 mars 2012 dans toute la France, avec pour objectif la sensibilisation du grand public et des jeunes (collégiens, lycéens, étudiants) aux métiers de l'industrie.

Tout comme l'année dernière, nous vous invitons à vous rendre sur le site officiel où trouver les informations nécessaires pour proposer votre événement à la labellisation, la date limite de dépôt étant fixée au 5 mars.

<http://www.semaine.industrie.gouv.fr/>



Fédération Française de l'Acier

5 rue Luigi Cherubini - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex
 Tél. : 33 (0)1 71 92 20 29 - Fax : 33 (0)1 71 92 25 00
 Site internet : <http://www.acier.org/>
 Rubrique : Contact